



Garde enfant si décès des deux parents

Par **kidibou10**, le **04/05/2012** à **19:55**

Bonjour,

Je souhaiterais en savoir un peu plus sur le droit de garde de mon fils de 2 ans au cas ou nous (mon concubin et moi) décèderions brutalement.

J'ai de très mauvaise relation avec mes beaux parents et je souhaiterais que ce soit mes parents qui aient la garde mon fils en cas de malheur.

C'est morbide comme question mais je voudrais être prévoyante car nous faisons beaucoup de route pour aller travailler et un accident est si vite arrivé.

Quelle démarche dois-je entreprendre et vers qui est ce que je dois aller voir.

Merci pour votre aide.